Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

# RECUEIL

# DES

# ACTES

# ADMINISTRATIFS

---

**ANNÉE 2018 – NUMÉRO 71 DU 28 MARS 2018**

# TABLE DES MATIERES

**SECRETARIAT GENERAL DE LA PREFECTURE DU NORD**

**DIRECTION DE LA CITOYENNETE**

Arrêté du 27 mars 2018 portant agrément de domiciliataire d'entreprises

**DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES**

Liste des responsables disposant de la délégation de signature
en matière de contentieux et de gracieux prévue par le III de l'article 408 de l'annexe
II au code général des impôts
Responsables de service des centres des impôts fonciers et des services de publicité foncière
En date du 28 février 2018

Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Secrétariat général
de la préfecture du Nord

Direction
de la citoyenneté

Bureau de la
réglementation et de la
circulation routière

**Arrêté préfectoral portant agrément de domiciliataire d'entreprises**

Le Préfet de la région Hauts-de-France
Préfet du Nord
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code de commerce et notamment les articles L.123-11-2 et suivants et R.123-166-1 et suivants ;

Vu le code monétaire et financier et notamment ses articles L.561-37 et R.561- 43 et suivants ;

Vu l'ordonnance n° 2009-104 du 30 janvier 2009 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme ;

Vu le décret n° 2009-1695 du 30 décembre 2009 modifié par le décret n° 2012-928 du 31 juillet 2012 – art.18 relatif à l'agrément des domiciliataires d'entreprises soumises à l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés ;

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2011 prononçant jusqu'au 15 septembre 2017, sous le numéro 59-2011-12, l'autorisation de la SARL KONT@CT sise 19 rue de Soubise à DUNKERQUE (59140) et gérée par Monsieur Philippe LE MAGUER, pour exercer l'activité de domiciliataire d'entreprises ;

Vu la demande de renouvellement présentée par Monsieur Philippe LE MAGUER ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture du Nord,

**ARRÊTE**

**Article 1er** : La SARL KONT@CT sise 19 rue de Soubise à DUNKERQUE (59140) , dirigée par Monsieur Philippe LE MAGUER est autorisée pour exercer l'activité de domiciliataire d'entreprises.

**Article 2** : Le numéro de l'agrément est le 59-2018-06.

**Article 3** : Le présent agrément est valable 6 ans.

**Article 4** : Tout changement substantiel dans les modalités de fonctionnement de l'établissement ou dans les conditions d'obtention du présent agrément doit être déclaré dans un délai de deux mois au préfet de son siège social.

.../...

**Article 5** : Le présent agrément est susceptible, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, de faire l'objet d'un recours :
- gracieux auprès de mes services
- hiérarchique devant le Ministère de l'Intérieur – Place Beauvau – 75008 PARIS
- contentieux auprès du président du tribunal administratif de Lille (adresse postale : 5, rue Geoffroy Saint-Hilaire – CS 62039 – 59 014 Lille Cedex).

**Article 6** : Le secrétaire général de la Préfecture du Nord est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Nord.

Fait à Lille, le 27 MARS 2018

Le préfet

Pour le Préfet et par délégation,
Pour la directrice de la citoyenneté empêchée,
Le directeur-adjoint

Etienne IRAGNES

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

# DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

**DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DES HAUTS-DE-FRANCE ET DU DEPARTEMENT DU NORD**
82, avenue du Président JF Kennedy
59033 LILLE CEDEX

DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DES HAUTS DE FRANCE

Liste des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux prévue par le III de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts.

RESPONSABLES DE SERVICE DES CENTRES DES IMPOTS FONCIERS ET, DES SERVICES DE PUBLICITE FONCIERE

| | |
|---|---|
| M ROUSSELLE Geoffrey | PTGC de VALENCIENNES |
| | |
| Mme MOITY Valérie | CDIF de DOUAI |
| M METEYER Patrick | CDIF de DUNKERQUE |
| M METEYER Patrick (gestion intérimaire) | CDIF de HAZEBROUCK |
| M LESUR Didier | CDIF de LILLE I |
| Mme DOSIMONT Valérie | CDIF de LILLE II |
| | |
| M GUIDEZ Pierre | SPF d'AVESNES SUR HELPES |
| M DEBIEB Karim | SPF de CAMBRAI |
| M SELOSSE Yves | SPF de DOUAI |
| M FOCQUEU Philippe | SPF de HAZEBROUCK |
| M BOURDON Henri | SPF de LILLE I |
| M CHOTEAU Dominique | SPF de LILLE II |
| | |
| M HOUARD Thierry | SPFE de DUNKERQUE |
| M BOYER Jean Luc | SPFE de LILLE III |
| M MAILLET Jean-christophe | SPFE de VALENCIENNES |

La présente délégation prend effet au 1er mars 2018.

A Lille, le 28 février 2018.